

c) Une évaluation de la possibilité d'écouler des sous-produits du traitement, comme du soufre et de l'acide sulfurique.

d) Une évaluation des répercussions économiques d'une nouvelle usine de traitement du plomb et du zinc sur la région de Pine Point et sur celle des Territoires du Nord-Ouest en général.

e) Une évaluation des subventions qui pourraient s'imposer, si l'étude révélait qu'une usine de traitement située à Pine Point ne serait pas aussi rentable qu'une usine établie à un autre endroit.

f) Une évaluation des effets, le cas échéant, que les récentes découvertes de vastes gisements de minerais de plomb et de zinc au Yukon pourraient avoir sur l'établissement d'une nouvelle usine de traitement du plomb et du zinc à Pine Point.

3. Dans son étude, la société d'experts conseils ne perdra pas de vue l'importance de faire coïncider la mise en marche de l'usine de traitement du plomb et du zinc avec l'entrée en production de nouvelles mines dans la région de Pine Point.

4. L'achèvement de l'étude, il va sans dire, dépendra dans une large mesure de la disponibilité des renseignements sur les réserves de minerai; cependant, la maison d'experts conseils s'efforcera de présenter son rapport définitif au ministère avant le 31 décembre 1966.

5. Le rapport définitif de la maison d'experts conseils sera préparé de telle sorte qu'une section, qui contiendra essentiellement une interprétation générale de l'étude, pourra être mise à la disposition du public sans révéler quoi que ce soit de nature confidentielle. Le reste du rapport, qui renfermera des renseignements confidentiels et qui sera mis à la disposition du gouvernement seulement, comprendra une appréciation détaillée du sujet de l'étude et accompagnée de données complètes à l'appui.

#### LES AGENTS DE PLACEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

Question n° 1245—**M. Orlikow**:

Combien d'agents de placement la Direction des Affaires indiennes emploie-t-elle dans chaque province?

**L'hon. A. Laing** (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):

	Nombre de Effectif Postes occupés	
Île-du-Prince-Édouard (Desservi par l'agent de placement d'Am- herst (N.-É.))	Néant	Néant
Nouvelle-Écosse	2	2
Nouveau-Brunswick	1	1

[L'hon. M. Laing.]

Québec	7(2)*	2
Ontario	11(1)*	9
Manitoba	1	1
(Des négociations sont en train en vue d'ob- tenir que le gouverne- ment provincial four- nisse des services de placement pour les Indiens de la province.)		
Saskatchewan	3	2
Alberta	4	3
Colombie-Britannique	13(8)*	3

\*Les chiffres entre parenthèses à la colonne de l'«effectif», indiquent le nombre de postes où les fonctions d'agent de placement et d'agent des ressources sont remplies par la même personne.

#### LES FRAIS DES SERVICES DESTINÉS AUX INDIENS

Question n° 1246—**M. Orlikow**:

Combien coûtent au gouvernement fédéral les services d'hygiène, de secours d'éducation et d'expansion économique pour les Indiens?

**L'hon. Judy V. LaMarsh** (secrétaire d'État):  
En ce qui concerne le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: Au cours de l'année 1964-1965, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a dépensé la somme de \$19,701,230 pour les services sanitaires fournis à la population indienne.

En ce qui concerne le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales: Au cours de l'année financière 1964-1965, le gouvernement fédéral a dépensé \$16,661,499.67 pour le bien-être social, \$35,692,976.98 pour l'éducation et \$4,113,415.23 pour les services d'expansion économique des Indiens au Canada.

#### LE DIRECTEUR DE LA GALERIE NATIONALE

Question n° 1257—**M. McKinley**:

1. Quelles nominations ont été faites à la Galerie nationale du Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1966?

2. Le successeur de M. C. F. Comfort a-t-il été nommé et, dans le cas de la négative, le choix de son successeur a-t-il été fait, bien que sa nomination n'ait pas encore été annoncée?

3. A-t-on nommé un directeur suppléant ou pris les dispositions nécessaires à cette fin?

**Réponse:** 1. Technicien adjoint, 3, M. Leo Cave; Agent Technique 1, M<sup>me</sup> H. White; Sténographe 3, (secrétaire), M<sup>me</sup> O. Neveu; Sténographe 3 (secrétaire), M<sup>lle</sup> D. Girourd.

2. Non.

3. Oui, le D<sup>r</sup> W. S. A. Dale.

#### AUDIENCE CONCERNANT LES NORMES RELATIVES AUX PARCS

Question n° 1268—**M. Horner** (Jasper-Edson):

1. Le gouvernement a-t-il reçu le 18 mars 1966 une communication de l'Association des citoyens de Jasper et, dans le cas de l'affirmative, a) quel était le contenu de la communication, b) quelle a été la réponse du gouvernement?